



## LA FABRIQUE DU PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ

L'Unesco et la protection patrimoniale  
(1945-1992)

**Isabelle Anatole-Gabriel**

Préface de Jacques Revel

Aucune étude à ce jour n'avait retracé l'histoire du patrimoine de l'humanité. Dans cette co-publication inédite des Publications de la Sorbonne et des éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Isabelle Anatole-Gabriel développe une réflexion critique et neuve sur les mécanismes de sa fabrication par l'Unesco, depuis la création de l'organisation internationale, en 1945, et les raisons qui sous-tendent sa protection dans le monde.

À l'heure où les destructions de patrimoine bouleversent nos certitudes, ce livre répond à nos interrogations sur le rôle du droit international dans sa protection ainsi que des rapports de force géopolitiques dans sa fabrication.

« L'occasion de faire un très beau voyage, intellectuel, artistique et souvent poétique. » (Mireille Delmas-Marty)

### **Une déconstruction du processus de patrimonialisation par l'Unesco**

Dans cet ouvrage ambitieux, l'auteure interroge les processus de patrimonialisation pour y discerner les attentes nationales identitaires ainsi que les enjeux de géopolitiques particulières, souvent conflictuelles, qui s'expriment au plan international. En liant les étapes de la construction de la législation internationale de la protection du patrimoine au contexte politique (décolonisation, guerre froide), elle propose une lecture originale des enjeux idéologiques et intellectuels qui sous-tendent les débats sur les différentes conventions, dont la convention du patrimoine mondial.

Cette dynamique, à l'échelle du monde, a transformé la notion originelle de patrimoine forgée dans la France révolutionnaire en un projet nouveau, véritable refondation du projet conceptuel français, formé de nouvelles valeurs et de nouvelles normes.

### **Révéler la signification d'une nouvelle culture du patrimoine**

Parmi ces valeurs, le postulat de l'universalité de toutes les cultures du monde et l'inclusion de lieux qui incarnent la mise en péril de l'humanité (Auschwitz, Gorée, Hiroshima...) dans la liste des biens inscrits au patrimoine mondial ont constitué des jalons essentiels dans l'élaboration d'une nouvelle culture du patrimoine conciliant universalité et identité, expérience du passé et élan éthique pour le futur. C'est ainsi que le patrimoine peut faire sens pour l'humanité tout entière.

Protéger le patrimoine par des conventions internationales revient par conséquent à protéger la notion et la représentation de l'humanité. Les décisions des Tribunaux pénaux internationaux qualifiant de crimes les destructions qui visent le patrimoine culturel reflètent et prolongent désormais l'action normative de l'Unesco au plus haut niveau judiciaire.

## Un récit patrimonial entre nationalisme et ambition supranationale

- Le Vieux Caire (Égypte)
- Ellis Island & Liberty Island (États-Unis)
- Teotihuacan (Mexique)
- Angkor (Cambodge)

L'étude de la fabrication patrimoniale de quatre sites et de leur inscription sur la liste du patrimoine mondial révèle les deux pôles autour desquels s'organise le récit patrimonial : le nationalisme identitaire et l'ambition supranationale.

L'inscription du Vieux Caire sur la liste du patrimoine mondial en 1979, un an après les accords de Camp David, permet à l'Égypte de réaffirmer sa suprématie culturelle sur le monde arabo-musulman et consacre l'abandon de Jérusalem à l'identité palestinienne ; le Mexique utilise le passé indien pour fournir les preuves de son antiquité et de sa place dans l'histoire mondiale des civilisations qu'a légitimé l'invention, quatre décennies auparavant, du néologisme de « Mésoamérique ». Dans le contexte de la guerre froide, les valeurs de liberté et de démocratie incarnées par la statue de la Liberté s'étendent au site d'Ellis-Island, lieu d'immigration parfois tragique, gommant ainsi sa singularité au profit d'une signification générale célébrant le rôle de l'immigrant dans la construction de la nation américaine ; tandis que l'image de stabilité et de puissance politique auquel renvoie le site d'Angkor, capitale de l'empire khmer, par opposition à l'auto-génocide du peuple khmer, sert à légitimer et emporter le consensus international pour la reconstruction du Cambodge au moment des accords de Paris en 1992.

Si le cadre d'histoire politique utilisé pour l'étude englobe toutes les autres approches, elle intègre également des réflexions relevant de la sociologie des institutions, de l'histoire des idées et de l'art et de l'histoire culturelle. Plusieurs œuvres littéraires majeures sont ainsi convoquées pour faire pénétrer dans les lieux de constructions des identités collectives.

### Ils en parlent

« Alors que le droit du patrimoine culturel se concentre sur une analyse statique des concepts, l'intérêt du texte d'Isabelle Anatole-Gabriel est de faire une lecture dynamique de la tension entre la force de l'identité nationale et celle des valeurs supranationales. Cette approche permet de penser la manière dont le droit se recompose à l'heure actuelle sous nos yeux, dans une tension entre une internationalisation qui ressemble à une universalisation du droit et une contextualisation qui le maintient dans un contexte national. »

**Mireille Delmas-Marty** (Professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Institut)

« Ce travail est non seulement une somme sur un sujet précis, mais aussi un apport méthodologique à l'historiographie contemporaine où le cadre international s'est imposé aux historiens, ce qu'on appelle histoire globale, ce croisement entre histoire culturelle et histoire-monde. C'est une thèse très ambitieuse, très travaillée et qui, en même temps, s'énonce de façon claire et concise. »

**Antoine de Baeque** (Historien, enseignant à l'École normale supérieure)

### L'auteure

Isabelle Anatole-Gabriel, docteure en histoire et ancienne élève de l'École nationale du patrimoine, est fonctionnaire internationale à l'Unesco. Après avoir été rédactrice en chef de la revue *Museum International*, elle dirige aujourd'hui l'unité Europe et Amérique du Nord au Centre du patrimoine mondial.